2e circ.

Elections Législatives - Scrutin de Ballottage du 30 Novembre 1958

DÉPARTEMENT DE L'OISE - 2e CIRCONSCRIPTION

Aux Électrices et aux Électeurs de la Circonscription de Compiègne-Noyon

Chers Amis,

En me plaçant en tête de tous les candidats, avec **14.520 suffrages,** vous avez voulu :

- accorder votre confiance au candidat que vous estimiez le plus apte à défendre les intérêts de notre région et de la France ;
- confirmer votre « **Oui** » du 28 Septembre ;
- soutenir la politique et l'action du **Général de GAULLE** ;
- approuver le parlementaire qui avait rendu possible son retour au pouvoir et fait campagne pour la Ve République en laquelle vous placez votre espérance d'un renouveau.

Au premier tour nous étions plusieurs candidats à solliciter légitimement les suffrages des « **Oui** ». M. LEGROS est écarté de la compétition. M. GRANTHOMME se retire devant **"le Candidat National le plus favorisé"** ...

Le devoir est donc clair :

Je reste le seul Candidat National pour lequel voteront celles et ceux qui ont répondu «OUI» le 28 Septembre dernier.

Afin de le confirmer de façon éclatante et de permettre au **Général de GAULLE** de continuer l'œuvre entreprise.

Pour la République,

Pour la France,

Votez : **Jean LEGENDRE**

Député sortant

VOIR AU VERSO.

Jean LEGENDRE

est le seul candidat à avoir visité personnellement les 115 communes de la circonscription de Compiègne-Noyon durant la campagne électorale.

IL PREND L'ENGAGEMENT de les visiter à nouveau en cours de mandat ; de faire une permanence mensuelle dans chacun des chefs-lieux de canton et une permanence TOUS LES 15 JOURS le samedi matin à Noyon, le samedi après-midi à Compiègne.

Il considère qu'un parlementaire a le devoir de maintenir un contact permanent avec les électeurs.

Le scrutin départemental ne le permettait pas. Le scrutin de circonscription rend cela possible.

Jean LEGENDRE sera à la disposition de tous les électeurs sans distinction d'opinion.

Jean LEGENDRE
Député sortant

Suppléant éventuel
Albert DEFOULOY
Maire d'Appilly

« Progrès de l'Oise » - Compiègne. - 11-58.

Sciences Po / fonds CEVIPOF